



Fonds de solidarité pour les projets innovants, les sociétés civiles, la francophonie et le développement humain du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Enseignement supérieur dans les Balkans occidentaux ES-Balk

APPEL A PROJETS 2021

1. Présentation générale	2
2. Couverture géographique	2
3. Objectifs.....	2
4. Critères d'éligibilité et modalités de sélection des projets	4
5. Budget	5
7. Calendrier de mise en œuvre	7
8. Contacts.....	7
Annexe : Grille d'analyse interne	9

1. Présentation générale

Le projet « *Enseignement supérieur dans les Balkans occidentaux* » se propose d'accompagner le démarrage d'initiatives de coopération académique de nos établissements et centres de recherche et permettre à celles déjà amorcées d'être soutenues dans les Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie), en les appuyant dans leurs démarches exploratoires, en permettant une meilleure identification des besoins en formation locaux, et en promouvant l'ingénierie pédagogique française pour y répondre tout en gardant une dimension européenne avec l'objectif de mieux capter les crédits européens.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la **stratégie française pour les Balkans occidentaux**, validée par la Présidence de la République en mars 2019, où **l'enseignement supérieur et la recherche doivent constituer l'un des volets de notre diplomatie d'influence en vue d'un réinvestissement de la France à titre bilatéral dans cette région.**

Le présent **appel à propositions sélectif** vise à **faciliter la rencontre entre l'offre et la demande à travers le financement de 10 projets bilatéraux** (1 ou 2 projets bilatéraux par pays pour un montant maximal de 38 k€) **et 2 régionaux (60 k€ maximum par projet avec au moins deux partenaires issus de deux pays des Balkans occidentaux et au moins un partenaire français), portés à chaque fois conjointement par un binôme ou un consortium franco-balkanique dédié.** La mise en œuvre technique et opérationnelle des activités du projet sera assurée par France Education International, qui rendra compte de ses activités au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE).

2. Couverture géographique

Les **pays admissibles à l'appel à projets** sont les 6 pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, Macédoine du Nord, Monténégro et Serbie) et la France.

Les projets déposés, pour être éligibles, ne pourront pas inclure d'autres partenaires issus d'autres pays.

3. Objectifs

3.1. Objectif principal

Accompagner le démarrage d'initiatives de coopération académique de nos établissements et centres de recherche et permettre à celles déjà amorcées d'être soutenues dans les Balkans occidentaux, en les appuyant dans leurs démarches exploratoires, en permettant une meilleure identification des besoins en formation locaux, et en promouvant l'ingénierie pédagogique française pour y répondre tout en gardant une dimension européenne avec l'objectif de mieux capter les crédits européens.

3.2. Sous-objectifs

Les porteurs de projets pourront **proposer une ou plusieurs activités rentrant dans le champ des dépenses éligibles listées ci-dessous au sein d'une ou des deux composantes d'ES-Balk:**

- **Composante 1 : « EXPLORATION »** - Accompagner les établissements d'enseignement supérieur privés et publics et les centres de recherche dans leur volonté de développement dans les Balkans

occidentaux en facilitant le financement de démarches exploratoires dans les deux sens et l'extension des partenariats.

- **Activités 1 – mise en relation** : financement de missions exploratoires d'équipes pédagogiques françaises, de missions d'évaluation de la qualité des partenaires, de missions de promotion de l'offre universitaire française contribuant à alimenter le « désir de France » dans des pays où la concurrence étrangère est forte et de missions d'accueil des équipes balkaniques.
- **Activité 2 - documentation des forces et faiblesses des pratiques pour amorcer des partenariats pertinents entre des établissements et centres de recherche français des 6 pays des Balkans occidentaux** : études de diagnostic des besoins, études méthodologiques ; études de faisabilité de projets académiques, études de faisabilité de projets communs de recherche, innovation pédagogique ; cartographie et analyse des partenariats universitaires existants dans un pays donné.
- **Activité 3 - appui des filières SHS des universités et des centres de recherche qui nécessitent une meilleure mise en réseau au niveau régional** : financement d'ateliers, de colloques et de rencontres pour établir des projets de recherche communs.
- **Composante 2** : « EUROPEANISATION » - Accompagner le renforcement des coopérations existantes et en lancer de nouvelles en soutenant les actions de formation et d'échange entre les départements/services des relations internationales des établissements d'enseignement supérieur afin qu'ils activent des leviers de financement tel que l'AUF, Erasmus+ et Horizon Europe (liste non exhaustive).
- **Activité 1– Appui technique et renforcement des capacités des établissements balkaniques afin qu'ils soient en mesure de capter les financements internationaux dont les crédits Erasmus+ et ceux de l'AUF** : appui méthodologique pour effectuer une veille sur les AAP, y répondre et être coordinateur de projet Erasmus+.
- **Activités 2 – Organisation et financement de sessions de travail *in situ* en France ou dans les Balkans occidentaux** afin que les équipes des relations internationales des établissements d'enseignement supérieur partenaires puissent dédier du temps à l'élaboration de leurs réponses à AAP en conformité avec le calendrier des AAP présélectionnés.

ES-Balk ne s'inscrit pas dans une logique de filières ou de disciplines, mais plutôt **de compétences** ; **Toute filière ou discipline est éligible**, dès lors qu'elle répond aux besoins et priorités en matière d'enseignement supérieur et de recherches des pays partenaires.

La prise en charge financière se concentrera sur les **frais de déplacements**, les **dépenses de communication**, l'**accès à la documentation** et la **mobilisation d'expertise technique** en cohérence avec les objectifs visés par le projet. Le temps de travail dédié au projet par les coordinateurs des établissements français et balkaniques pourra également être pris en compte dans la limite de 10% du montant total du projet.

La prise en charge partielle de **petit matériel ou équipement**, selon des besoins clairement définis et détaillés par les établissements dans le dossier de réponse à cet appel pourra, le cas échéant, être envisagée dans la limite de 10% du montant total de la contribution demandée au MEAE.

Sont considérées comme dépenses **non-éligibles** (liste non exhaustive) :

- Les bourses d'études et de stage
- Les frais d'inscription
- La prise en charge d'un salaire complet
- Les frais de gestion et de fonctionnement des établissements

4. Critères d'éligibilité et modalités de sélection des projets

4.1. Critère d'éligibilité

Les projets soumis :

- Pourront être présentés par **tout établissement d'enseignement supérieur public ou privé et des centres de recherches publics ou privés. Plusieurs projets peuvent être déposés par un même établissement ou un même centre de recherche ;**
- **Pourront être déposés en langue française ou anglaise ;**
- Devront être **élaborés et portés conjointement par un binôme** (établissement/centre de recherche + établissement /centre de recherche de l'un des six pays des Balkans occidentaux) ou un **consortium franco-balkanique** (établissements et/ou centre de recherche français + établissements d'un/de différents pays balkaniques) dédiés ;
- Devront avoir désigné, pour chaque établissement membre du binôme/consortium, un chef de projet référent et un **établissement ou un centre de recherche tête de file qui sera récipiendaire de l'ensemble des fonds au nom du consortium. Cet établissement tête de file devra désigner, en plus du chef de projet, une personne responsable du suivi administratif et financier du projet ;**
- Répondront aux **objectifs d'ES-Balk** tels que définis en §3.2 ;
- Proposeront des activités rentrant dans le cadre des **dépenses éligibles** listées en §3.2 ;
- Ne solliciteront **pas de montant supérieur à 38 000 €** (projets bilatéraux) ou **60 000 €** (projets régionaux) pour leur mise en œuvre ;
- Pourront être **déployés dès l'automne 2021 et devront être clôturés au plus tard en novembre 2022 ;**
- Seront soumis en respectant le **canevan de présentation** proposé en §6 ;
- Proposeront un **budget calibré** en fonction de l'objet et de la méthodologie retenue, et basé sur les coûts du pays concerné. Le budget devra être fait sur le modèle proposé en annexe (fichier excel « modèle budget ») ;
- Décriront avec précision les **résultats attendus et les livrables** (réponses et résultats obtenus à des appels à projets européens ou internationaux, mise en place d'accords de coopération/de mobilité, mise en place de recherches communes, publications...).

4.2. Modalité de sélection des projets

Un **comité de pilotage**¹ se réunira au mois de juin sous la **présidence du MEAE**, pour vérifier l'éligibilité des projets soumis, et **évaluer les propositions** jugées recevables. Un **nombre limité de projets de qualité sera retenu** au regard des financements disponibles. Selon les actions proposées, les évaluateurs seront attentifs aux **critères d'appréciation** suivants qui conditionneront la recevabilité des projets soumis :

- **Adéquation de la thématique et des objectifs** avec ceux retenus pour l'appel à projets ;
- Répartition géographique équitable des projets dans les 6 pays des Balkans occidentaux et diversités des porteurs de projets français ;
- **Co-construction des projets** dans une dynamique partenariale entre établissements balkaniques et français démontrant l'implication de toutes les parties au projet ;
- **Capacité de portage des projets** par les équipes françaises et les institutions balkaniques partenaires, organisation des activités et répartition des rôles de manière équilibrée et réaliste ;
- Caractère réaliste et opérationnel d'actions susceptibles de **s'insérer utilement dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche du ou des pays d'accueil** ;
- Capacité du projet à :
 - o développer la visibilité, **l'attractivité et le rayonnement des établissements et centres de recherche français dans les Balkans occidentaux**
 - o **accompagner la montée en échelle de l'offre locale existante**
- **Identification par les porteurs du projet de partenaires non-académiques** (entreprises, groupement d'entreprises, branches professionnelles, bailleurs, organismes de recherche, etc.)
- **Modèle économique** et effets de levier sur la **mobilisation de financement extérieurs** ;
- **Méthodologie de la proposition** de réponse ;
- **Dimension « genre »**, afin d'encourager l'égalité femme-homme, l'équité et stimuler l'appétence des jeunes générations, notamment féminines, pour des secteurs (filières de formation, métiers, etc.) traditionnellement marqués par un déséquilibre des genres ;
- **Chronogramme des actions** à déployer au regard des résultats attendus ;
- **Prise en compte dans la rédaction des projets du contexte sanitaire actuelle et un équilibre des actions entre 2021 et 2022 sachant que celles-ci ne pourront pas débiter avant l'automne 2021 (voir infra)** ;

Une attention particulière sera portée aux projets intégrant dans leurs projets des collectivités territoriales et/ou entreprises déjà présentes sur le territoire des 6 pays des Balkans occidentaux et sur des thématiques transversales comme la réconciliation, le changement climatique et la promotion des femmes dans les sciences.

Ces critères seront adaptés selon la nature du projet soumis (exploratoire/structurel –dénommé « européanisation » infra).

Outre les critères techniques présentés dans la grille d'analyse ci-jointe, le comité de sélection prendra en considération des critères d'ordre politique, stratégique et de répartition géographique.

5. Budget

La délégation des crédits aux porteurs des projets sélectionnés sera effectuée comme suit :

¹ Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, opérateur en charge du projet (FEI), CPU

- **30% en année n (2021)** : des conventions de financement seront établies entre l'opérateur France Education International et les établissements et centres de recherche français porteurs des projets sélectionnés dans le cadre du présent appel
- **70% en année n+1 (2022)** : le versement de l'année n+1 sera conditionné par une revue annuelle des résultats atteints et des programmes d'activités des partenaires pour la finalisation des activités du projet dans les délais impartis et sera versé en 2 tranches. La disponibilité des crédits prévus dans le budget en *année n+1* est soumise à son adoption par les autorités budgétaires du MEAE

La mise en œuvre des projets et les résultats escomptés devront être achevés fin novembre 2022.

6. Canevas de présentation du projet

La présentation synthétique du projet ne **devra pas excéder 8 pages** (documents annexes non compris)

- **Présentation générale** : titre du projet, durée, organismes porteurs, chefs de projets, fonction, contacts (adresse ; mail ; téléphone fixe et portable), responsable du suivi administratif pour l'établissement chef de file ;
- **Type d'action(s) proposée(s)** (cf. §3.2) : mission exploratoire, études méthodologiques, mise en place de formation diplômante ou certifiante, renforcement de capacité, publications communes, réponses à des appels à projets/financements ;
- **Partenaires** : présentation et contacts des partenaires académiques et non académiques identifiés ;
- **Description du projet** : résumé ; situation de départ et problématique générale ; justificatif du projet au regard des établissements partenaires, du pays et de la région ; intérêt du projet au regard des politiques publiques d'enseignement supérieur et de recherche des pays partenaires ; identification et anticipation des difficultés éventuelles ;
- **Objectif général et spécifique, public visé et bénéficiaires finaux** ;
- **Méthodologie de mise en œuvre** permettant l'atteinte des objectifs et principaux atouts dont le porteur pense disposer pour mener à bien le projet notamment au regard d'une expérience précédente en la matière ;
- **Résultats escomptés** avec indicateurs de résultats chiffrés et situation en fin de projet ;
- **Conditions de pérennisation** du projet une fois les financements du projet FSPI terminés ;
- **Budget détaillé** (tableau joint à cet AAP rempli) : détail de l'ensemble des coûts du projet en précisant les apports des partenaires (financiers, ressources humaines, contributions matérielles,...) ;

- **Chronogramme d'activités : les activités pourront débuter une fois la convention signée avec l'opérateur FEI et devront être terminées fin novembre 2022.**
- **Documents annexes :**
 - o **lettre d'entente entre les partenaires français et balkaniques ;**
 - o justifiant de leur collaboration et de leur engagement dans la co-construction du projet ;
 - o lettre d'engagement des **partenaires non académiques ;**
 - o lettre d'engagement concernant la **prise en charge de co-financements** signée par les représentants des institutions/structures engagées ;
 - o **curriculum vitae** des porteurs ;
 - o **tout autre document** que les soumissionnaires jugeront utile de porter à la connaissance du MEAE.

7. Calendrier de mise en œuvre

- **31 mars 2021 : Lancement de l'appel à projets** en France et dans les pays éligibles au programme par FEI
- **30 mai 2021 : date limite de dépôt des projets**
- **Juin 2021 : examen des dossiers** (éligibilité, conformité, recevabilité), évaluation et sélection des projets par le comité de pilotage
- **Première semaine de juillet 2021 : notification aux coordonnateurs des projets retenus**
- **Juillet 2021 & août 2021 :**
 - o **Finalisation des projets** (livrables exacts, chronogramme et budget)
 - o **signature des conventions** de financement
- **Septembre – Octobre 2021 :**
 - o Versement de la première tranche de financement à l'établissement tête de file pour les projets dont la convention de financement a été signée
 - o **Démarrage des activités**
- **30 novembre 2022 :** fin des projets financés par Es-Balk afin de permettre l'évaluation externe finale

8. Contacts

Les équipes retenues pourront **bénéficier de l'accompagnement des services universitaires du réseau (Ambassades, Instituts français) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères**. Ses agents (conseillers de coopération et d'action culturelle, attachés de coopération universitaire et scientifique, expert technique internationaux, etc.) se tiendront à la disposition des établissements français pour accompagner leurs initiatives et les guider dans leur phase exploratoire. A noter que la grille d'analyse complétée pourra être transmise aux porteurs de projets qui en formuleraient la demande auprès de FEI. Les projets avec le modèle de budget complété seront à **adresser avant**

le 30 mai 2021 par mail (référence « Appel à projets ES-Balk– nom du porteur français ») à l'adresse suivante : esbalk@france-education-international.fr

Annexe : Grille d'analyse interne

CRITERES D'ANALYSE	
Nom du projet	
EES / centres de recherches partenaires	
Montant sollicité	
Catégorie 1 : Critères de recevabilité (conditions préalables à l'examen du dossier) Un "non" à l'une des questions posées entraîne l'exclusion du projet	
1. Respect des délais de dépôt du dossier (30 mai 2021)	oui/non
2. Projet présenté par des établissements d'enseignement supérieur publics ou privés/ des centres de recherche publics ou privés	oui/non
3. Projet élaboré et porté conjointement par un binôme (établissement français + établissement centre de recherche balkanique) ou un consortium franco-balkanique (établissements français + établissements d'un/de différents pays balkaniques) dédiés	oui/non
4. Le ou les partenaires balkaniques sont issues d'un des 6 pays éligibles l'appel à projets	oui/non
5. Respect du canevas de présentation (<i>présentation générale, type d'action proposée, partenaires, description du projet, objectifs et bénéficiaires, méthodologie de mise en œuvre, résultats escomptés, conditions de pérennisation, budget détaillé, chronogramme d'activités</i>) sur 8 pages maximum (tolérance jusqu'à 10 pages) , hors documents annexes	oui/non
6. Le projet propose une ou plusieurs activités rentrant dans le champ des dépenses éligibles au sein des deux composantes d'ES-Balk	oui/non
7. Le montant total du financement demandé ne dépasse pas 38 K€ pour les projets bilatéraux et 50 K€ pour les projets régionaux	oui/non
8. La durée totale du projet ne dépassera pas l'année 2022	oui/non
<i>Pour les catégories 2 et 3 la grille permet d'évaluer le projet en fonction du respect de critères définis. Ces critères sont évalués sur une échelle de 0 à 5, 0 étant la note la plus basse, 5 la plus haute. En fonction du nombre de candidatures une note minimale sera exigée pour passer en Comité de sélection.</i>	
Catégorie 2 : critères de conformité à l'appel à projets	
9. Adéquation de la thématique et des objectifs avec ceux retenus pour l'appel à projets	/5
10. Co-construction des projets dans une dynamique partenariale entre établissements balkaniques et français	
11. Capacité de portage institutionnel des projets par les équipes françaises et les institutions balkaniques partenaires et répartition des rôles	
12. Actions susceptibles de renforcer les capacités et la qualité de l'offre de formation dans le paysage de l'enseignement supérieur du pays d'accueil	
13. Capacité du projet à développer la visibilité, l'attractivité et le rayonnement des établissements français et des centres de recherche français dans la région et soutenir la francophonie	
14. Capacité du projet à s'appuyer sur les formations de qualité dispensées dans les Balkans occidentaux et sur les coopérations interuniversitaires et scientifiques bien établies entre la France et un pays donné	
16. Capacité du projet à répondre aux besoins exprimés par les partenaires balkaniques avec l'appui (<i>académique, scientifique, technique et institutionnel</i>) des partenaires français	
17. Capacité du projet à renforcer les liens université-entreprises, en priorisant la structuration d'offres de formation professionnalisantes de qualité, pilotées par la demande économique et permettant une insertion dans les bassins d'emplois locaux	
18. Identification de partenaires non-académiques (<i>entreprises, groupement d'entreprises, branches professionnelles, bailleurs, organismes de recherche, etc.</i>)	

19. Dimension « genre », afin d'encourager l'égalité, l'équité et stimuler l'appétence des jeunes générations, notamment féminines, pour des secteurs (filières de formation, métiers, etc.) traditionnellement marqués par un déséquilibre des genres	
Catégorie 3 : critères d'évaluation technique	
20. Caractère innovant de l'action proposée	
21. Méthodologie de la proposition de réponse: objectifs clairs; activités pertinentes, réalistes et opérationnelles	
22. Moyens humains dédiés à la mise en œuvre du projet	
23. Mobilisation de cofinancements	
24. Rigueur, cohérence et calibrage du budget prévisionnel par rapport aux activités prévues (<i>estimation juste des dépenses, rapport coût de l'action/ bénéfice attendu, stratégie de gestion des fonds</i>) et adaptation du budget aux coûts du pays concerné	
25. Présence d'un calendrier de réalisation/ un chronogramme réaliste présentant un déroulé structuré des actions	
26. Description des livrables et de la situation en fin de projet dans les domaines thématiques du programme avec indicateurs de résultat chiffrés	
27. Impact pressenti du projet sur les partenaires : intérêt des résultats attendus par rapport aux stratégies de développement centres de recherche et des établissements français et des Balkans occidentaux bénéficiaires et au regard des politiques publiques d'enseignement supérieur et de recherche des pays partenaires	
28. Ambition du projet en termes de sorties positives et de pérennisation des actions (<i>modèle économique, business plan, stratégie de développement, mobilisation de financements extérieurs, etc.</i>)	
SCORE TOTAL	/100
Catégorie 4 : Avis et commentaires	